

DISCOURS DE MONSIEUR LE PRÉFET DU
CALVADOS



Monsieur Thierry MOSIMANN, Préfet du
Calvados

À Honfleur, le 6 mai 2022

**Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Madame la Vice-Présidente du Conseil régional,
Monsieur le Président du Conseil départemental,
Monsieur le Président de l'Union Amicale des Maires du Calvados,
Monsieur le représentant du Président de l'AMF,
Messieurs les Présidents des intercommunalités,
Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les élus,
Je salue également tous les services de l'État ici présents,**

Je voudrais vous dire que je suis vraiment très heureux de participer à vos travaux. C'est pour moi un moment privilégié. Un moment privilégié d'abord parce que nous sommes ici à Honfleur, dans ce Grenier à sel, c'est vraiment un superbe établissement. J'y étais passé quelques années plus tôt en tant que touriste ; je ne pensais pas me retrouver ici à la tribune, j'en suis fort heureux.

C'est aussi un moment privilégié parce que c'est un moment de rencontre et d'échange. C'est un moment qui me permet d'être au contact de vos préoccupations. C'est donc un moment de vraie vie.

Un préfet, ça doit sortir, ça doit rencontrer les élus, ça ne doit pas rester isolé dans son bureau, coupé des réalités du territoire.

C'est enfin un moment privilégié pour moi parce que cette assemblée générale me donne l'occasion de pouvoir m'adresser directement et collectivement à vous tous. C'est un moment rare, en fait, et c'est donc une chance pour moi qui vient d'arriver dans le Département depuis à peine huit jours.

Je remercie votre Président, Monsieur Olivier PAZ, de me donner cette opportunité.

Je vais tenter d'être bref, et je vais articuler mon message autour de trois points.

En premier message, je voudrais d'abord vous dire que je suis vraiment heureux d'incarner la fonction de préfet, de représentant de l'État, dans le Calvados. Depuis une semaine, je découvre les atouts formidables de ce territoire. C'est une terre chargée d'histoire. Or, j'aime l'histoire, la petite comme la grande. Ici, il y a eu les Vikings, Guillaume Le Conquérant, le Duché de Normandie, le Débarquement. Il y a donc mille trésors à voir, mille choses à faire : les Plages du Débarquement, Caen et son Mémorial, ses abbayes, la basilique de Lisieux, la cité médiévale de Bayeux avec sa célèbre tapisserie, Vire et son bocage, le port de Honfleur, les planches de Deauville, le château de Guillaume Le Conquérant à Falaise, et j'en oublie. Il faut également citer les collines de la Suisse normande. Comme je l'ai dit pendant mon intervention lors de mon installation le 27 avril dernier, il me tarde vraiment d'y aller, dans cette Suisse normande, car je suis né dans le Haut-Doubs, à une portée de flèche de l'autre Suisse, la Confédération helvétique, donc je vais pouvoir comparer les sommets.

C'est une terre chargée d'histoire mais c'est aussi une terre où l'agriculture constitue une richesse importante. Cela me plaît, parce que je suis né dans un canton rural, et tous mes

grands-parents étaient agriculteurs. Il me tarde de rencontrer les femmes et les hommes qui sont à la tête des exploitations agricoles du Département.

C'est une terre de tourisme, c'est une terre où l'activité touristique côtoie l'activité industrielle, une terre où l'économie maritime constitue un facteur important de croissance, une terre aussi qui dispose d'une université ancienne, qui contribue bien évidemment au rayonnement du territoire.

Bref, c'est un département qui ne manque pas d'atouts, et je souhaite pouvoir à la fois découvrir ses différentes facettes mais surtout contribuer et accompagner son développement et son rayonnement.

Dans ce but, je me suis fixé quelques priorités et une méthode de travail.

Mon deuxième message portera sur mes priorités. Quelles sont mes priorités au moment de prendre ce poste ici dans le département ? Ces priorités sont connues, ce sont celles que le gouvernement fixe à chaque préfet.

On les retrouve aujourd'hui dans une feuille de route interministérielle spécifique à chaque département, qui est signée par le Premier ministre. Elle est d'ailleurs sur le site Internet de la Préfecture. Je souhaiterais m'attarder sur quelques-unes de ces priorités.

Citons d'abord **la sécurité de nos concitoyens, la sécurité publique**. La sécurité des personnes et des biens est une condition essentielle de l'exercice de la liberté. Dans la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789, on dit de la sécurité que c'est un droit naturel et imprescriptible de l'Homme. C'est donc un sujet particulièrement sensible pour nos concitoyens, et c'est bien compréhensible. En effet, il n'est rien de plus crucial que l'intégrité des personnes qui nous sont chères, rien de plus crucial finalement que la préservation des biens que l'on a acquis par le travail. Ce sera donc l'une de mes préoccupations essentielles.

Heureusement pour nous tous, le Calvados est un département où il fait bon vivre ; pour toutes les principales infractions, le taux de délinquance y est inférieur aux moyennes nationales, et généralement inférieur aux moyennes régionales.

Il faut cependant rester vigilant et ne pas relâcher nos efforts, car nous ne sommes pas coupés du monde, bien évidemment. Le Calvados connaît lui aussi les mêmes évolutions que le reste du pays, avec notamment des atteintes aux personnes en augmentation, notamment les violences intrafamiliales.

Dans ce contexte, les forces de l'ordre ont des priorités claires. Premièrement, déployer ce que l'on appelle la sécurité du quotidien, au contact des élus et de nos concitoyens. Deuxièmement, combattre la consommation et les trafics de produits stupéfiants, car ces trafics brisent des vies, génèrent de la délinquance, parfois organisée, et minent nos sociétés. Troisièmement, lutter contre les violences intrafamiliales en apportant une attention toute particulière aux victimes. Quatrièmement, éloigner les étrangers en situation

irrégulière, et plus particulièrement les étrangers délinquants. Et cinquièmement, s'opposer aux atteintes aux principes républicains et lutter contre les radicalismes et séparatismes.

Parmi ces priorités, je voudrais insister plus particulièrement sur **la sécurité du quotidien**, parce qu'elle vous concerne au premier chef.

Il s'agit d'augmenter la présence des policiers et des gendarmes sur la voie publique. Il s'agit de multiplier les patrouilles. Je ne parle pas des patrouilles en voiture mais des patrouilles pédestres, des patrouilles mixtes police municipale-police d'État, des patrouilles dans les transports en commun. L'objectif est d'être au contact des citoyens. Le temps de patrouille sur la voie publique et les transports en commun a augmenté de 85 % entre 2020 et 2021.

Pour autant, j'ai demandé une nouvelle hausse de 70 % entre 2021 et 2022. Ce sont des efforts importants qui sont demandés. Ce sont des efforts en effectifs : le Département compte 16 gendarmes et 17 policiers de plus aujourd'hui qu'en 2017. Ce sont aussi des efforts en réorganisation, en équipement. Je prendrai un exemple tout simple : les tablettes. Celles-ci permettent aujourd'hui de rédiger des procédures en temps réel sur les interventions, et non pas seulement après quand on retourne en brigade ou au commissariat. Ce faisant, on gagne du temps, donc on est plus présent sur le territoire. Cette police du quotidien, c'est une police de proximité, une police de terrain, une police à l'écoute de nos concitoyens. Mais c'est aussi une police à l'écoute des élus que vous êtes.

Donc, n'hésitez jamais à solliciter vos contacts dans les brigades de gendarmerie et dans les commissariats de police. Les gendarmes et les policiers se tiennent à votre disposition. Ils peuvent vous proposer des outils pour résoudre des problèmes auxquels vous êtes confrontés. Cela peut être la visite d'un expert de prévention situationnelle, l'organisation de ce que l'on appelle un GPO, un groupe de partenariat opérationnel en zone police, la réalisation d'un diagnostic de sécurité sur un équipement. N'hésitez jamais à contacter les forces de l'ordre, et n'hésitez jamais non plus à contacter les Sous-Préfets. Sur ce sujet comme sur les autres, ils sont là pour vous.

La sécurité, ce n'est pas seulement la sécurité publique, c'est également **la sécurité civile**. C'est une compétence partagée entre l'État et les communes. J'y apporterai bien évidemment une attention toute particulière car on n'est jamais à l'abri d'un accident naturel ou d'un accident industriel.

Le Département accueille aussi, et c'est une chance, de grands événements, qui nécessitent une planification, une coordination entre tous les acteurs. Je pense au carnaval étudiant, je pense aux commémorations du Débarquement, je pense au festival de Deauville, au festival de Beauregard, aux Jeux olympiques du sport scolaire qui vont avoir lieu tout prochainement. Il s'agit d'enjeux de sécurité civile qui se préparent très en amont, avec bien évidemment l'ensemble des acteurs locaux. La sécurité, c'est aussi la sécurité routière. C'est un chantier qu'il faut toujours remettre sur le métier parce qu'un accident, c'est toujours un drame qui vient endeuiller une famille, et ce sont toujours des destins qui sont brisés.

Il nous faut donc d'un côté contrôler et sanctionner les délinquants routiers, et de l'autre, bien évidemment, faire inlassablement de la prévention.

La sécurité, c'est enfin **la sécurité sanitaire**. La crise sanitaire n'est pas terminée, elle est toujours bien présente. Je voudrais, à ce moment de mon intervention, remercier l'ensemble des Maires du Département, vos équipes municipales, les fonctionnaires territoriaux qui sont placés sous votre autorité. Tous se sont mobilisés aux côtés de l'État pendant cette pandémie pour lutter contre le Covid. Votre engagement a été déterminant, il a permis le maintien du lien avec la population pendant ces confinements successifs. C'était important, le maintien de ce lien social. Votre engagement a également permis de maintenir nos écoles ouvertes, ce qui a été primordial pour nos jeunes générations. Je voudrais associer le SDIS à ces remerciements, car il a tenu le plus grand centre de vaccination du Département. C'était au Parc des expositions, je n'étais pas encore présent. Ce centre a effectué 243 000 injections en dix mois.

Le Département connaît évidemment d'autres enjeux sanitaires, et je pense en tout premier lieu aux filières d'élevage, mais aussi aux coquillages. J'y serai bien évidemment très attentif sachant qu'une filière peut très rapidement être fragilisée par un problème sanitaire.

Ma deuxième priorité portera sur la cohésion : la cohésion territoriale, la cohésion sociale, la cohésion nationale. Je suis convaincu que le développement économique ne peut pas laisser de côté des territoires et leurs habitants, qu'ils soient urbains ou ruraux.

Le **développement équilibré et cohérent des territoires** est au cœur du métier préfectoral. Beaucoup a déjà été fait dans le Département. Deux communes font partie du programme Action cœur de ville, et 37 communes ont été intégrées au programme Petites villes de demain. Je pense que nous disposons, avec ce maillage territorial, d'une armature territoriale solide, qui doit nous donner les moyens et les outils d'agir très concrètement pour changer la vie quotidienne de nos concitoyens.

La cohésion territoriale, ce sont aussi les **espaces France services**. L'objectif visé est d'atteindre 42 espaces France services. Déjà 40 sont labellisés, et un 41^{ème} le sera lundi prochain, Monsieur le Président.

Qu'est-ce qu'un espace France services ? C'est un bouquet de services dans un seul endroit, au plus près de chez vous. C'est une vraie révolution copernicienne, dans un pays habitué à une organisation en tuyaux d'orgue. Je sais que la greffe a particulièrement bien pris ici parce que le Conseil départemental du Calvados avait été précurseur avec notamment les fameux points info 14.

La cohésion, c'est aussi la **couverture en 4G mobile**. Vous savez que les opérateurs ont désormais l'obligation de couvrir les zones blanches, et ici, ils ont l'obligation de construire 23 pylônes dans 23 communes. Sept pylônes sont déjà en fonctionnement. Mais au-delà de ces infrastructures, c'est le développement des usages qui doit aussi être au cœur de nos réflexions.

Ce sujet est à mon sens central pour lutter contre ce que l'on appelle l'illectronisme. Pour cela, 43 conseillers du numérique sont financés par l'État et sont en cours de recrutement à travers tout le Calvados.

La cohésion territoriale, c'est aussi la culture pour tous, et la culture dans tous les territoires. Vous le savez, le Pass culture a bénéficié à plus de 16 000 jeunes dans le Calvados. La culture sur tous les territoires, ce sont aussi les Micro-Folies ; il en existe déjà cinq dans le département, et je sais qu'une dizaine sont en projet.

Je pourrais multiplier les exemples, je pourrais parler de santé, c'est un sujet primordial, je pourrais parler d'école. Ce sont des enjeux qui sont bien évidemment essentiels en matière d'équilibre des territoires. Je pourrais également parler des actions déployées par la DDFIP, avec la mise en place de dix conseillers aux décideurs locaux pour assurer auprès de vous un conseil de proximité dans le domaine financier, budgétaire, fiscal et comptable.

Ce qui donne de la cohérence à toutes ces actions de cohésion que je viens d'évoquer, ce sont finalement les contrats de relance et de transition écologique, qui ont tous été signés au cours de l'été 2021. Je ne sais pas comment il faut appeler ces contrats : les contrats intégrateurs, les contrats chapeaux, les contrats ombrelles ? Je ne sais pas. Mais ce que je retiens de ces contrats, c'est qu'ils partent du terrain, ils partent du territoire, ils partent de vos projets et ils combinent donc l'action de l'État et des collectivités locales.

Ma troisième priorité, après la sécurité et après la cohésion des territoires, ce sera **la bataille de l'emploi et du développement économique**. Nous avons vécu une crise sanitaire d'une ampleur inédite qui s'est doublée d'une crise économique et sociale.

Ce qui nous a menacé, au début de la crise, c'était tout simplement la faillite des entreprises, qui étaient à cours de liquidités, et des licenciements massifs. Tel était le risque qui nous guettait. Il a donc fallu aider les entreprises, les aider d'abord à résister à cette crise économique profonde. Cela s'est traduit par le plan d'urgence, vous connaissez cela par cœur, le fonds de solidarité, l'extension du chômage partiel, les reports d'impôts et de cotisations sociales. Sur le Département, sans parler des prêts garantis par l'État, ces aides directes représentent au total 160 millions d'euros, au profit de 15 000 entreprises, et 170 000 salariés concernés. C'était le premier temps : aider nos entreprises à résister.

Ensuite, il a fallu aider les entreprises à rebondir, à relancer la machine. C'était le plan de relance, pour accélérer les investissements dans la transition écologique, pour renforcer la compétitivité des entreprises, et pour préserver la cohésion de nos territoires. Cela a représenté 680 millions d'euros dans le département, avec 10 000 Calvadosiens qui ont, par exemple, bénéficié du dispositif Ma Prime Rénov et 30 000 qui ont eu accès au plan Un jeune, une solution. Les résultats sont au rendez-vous, avec un taux de chômage de 6,5 % au quatrième trimestre 2021, ce qui est un excellent résultat. Pour autant, dans ce domaine, comme pour la sécurité, il nous faut rester mobilisés. Pourquoi ? Parce que certaines entreprises peuvent rencontrer des difficultés économiques aujourd'hui, parce que la guerre en Ukraine peut engendrer des désordres économiques. Certains métiers sont en tension, on sait que c'est le cas dans le secteur du tourisme et celui du bâtiment. En outre, il reste des personnes toujours trop éloignées de l'emploi, bien évidemment. Face à ces difficultés, il faudra encore une réponse publique. J'y serai bien évidemment attentif avec le Sous-Préfet à la relance, Nathan de LARA. Cette réponse publique se traduira, sur le court terme, par la mobilisation des aides à l'embauche, les PEC, les CIE, les contrats engagement jeunes - déjà au nombre de 500 dans le Département -, les contrats d'apprentissage, les contrats de

professionnalisation. Cette réponse publique se manifesterait également, toujours à court terme, par le plan de résilience économique qui doit permettre aux entreprises et à nos concitoyens de tenir le choc face aux conséquences économiques de la crise ukrainienne. Cette réponse publique se traduira aussi, cette fois sur le moyen terme, par le plan d'investissement France 2030. Il faut que dans le Calvados, on s'en saisisse pour façonner une industrie plus verte et plus souveraine.

Ma quatrième priorité concernera l'environnement. Il nous faut décarboner notre croissance, mettre en place une économie circulaire, faire preuve de sobriété foncière, recourir à de nouvelles énergies, s'approprier la question de l'eau. Ce sont des questions importantes, ce sont des questions qui sont aussi très difficiles.

Nous aurons probablement l'occasion d'en reparler tous ensemble. Pour ma part, j'ai par exemple à l'esprit la question de l'éolien terrestre et de l'éolien marin. Vous êtes déjà plusieurs à m'avoir parlé de l'une et de l'autre de ces questions. Je pense aussi à la question de l'eau. On a longtemps pensé que l'eau était un bien abondant et sûr ; en fait, c'est totalement faux, l'eau est un bien rare et fragile. Un bien rare, cela pose la question des usages de l'eau, de la répartition de ses usages, des efforts à fournir pour économiser l'eau. Un bien fragile, cela renvoie à la question de la préservation de l'eau, de la préservation des milieux, de la préservation du bocage ; cela renvoie à l'amélioration de nos systèmes d'épuration. On m'en a aussi déjà parlé.

À côté de ces questions d'eau et d'énergie, se pose également celle de la gestion économe de l'espace, avec notamment le fameux ZAN, le Zéro artificialisation nette. La loi climat et résilience fixe un objectif de long terme : atteindre en 2050 ce zéro artificialisation nette. Mais cette loi fixe également une trajectoire, c'est-à-dire des objectifs intermédiaires. Il nous faut réduire de moitié le rythme de la consommation d'espace dans les dix ans à venir. Il s'agit donc d'une démarche qui sera progressive. Il faut retenir cela : une démarche qui sera progressive, et qui devra donc être déclinée dans tous les documents de planification pour être adaptée. Ce n'est pas une démarche uniforme, c'est une démarche progressive qui sera adaptée au contexte local, et notamment aux dynamiques démographiques et économiques.

Dans tous ces secteurs, la sécurité, la cohésion, le développement territorial, l'emploi, la transition écologique, dans tous ces secteurs, les collectivités locales et notamment les communes et les EPCI ont un rôle incontournable.

J'en viens ainsi à mon troisième message, qui porte cette fois sur **ma méthode de travail**. Je l'ai dit à ceux d'entre vous que j'ai déjà rencontrés, j'ai une conviction personnelle que je souhaite partager avec vous, qui est que puisque nous vivons dans un monde complexe, cela peut expliquer une partie de la complexité de la réglementation.

Il n'existe plus une seule politique publique qui ne soit pas partenariale. Cela entraîne des conséquences importantes et concrètes sur le terrain. Bien évidemment, je vais mobiliser les services de l'État qui sont sous mon autorité, et je sais que je vais pouvoir compter sur eux. J'attends de leur part un engagement total et sans faille.

Mais je souhaite aussi travailler en lien étroit avec les élus locaux et les collectivités locales.

Je sais que c'était déjà la méthode utilisée par mon prédécesseur, et je souhaite la poursuivre. Nous sommes dans une République décentralisée. Les maires, les présidents d'EPCI, plus généralement les élus locaux, sont dans une République décentralisée, et ils sont donc pour moi des acteurs incontournables. Je dis souvent que vous êtes l'un des piliers de notre République. Il ne s'agit pas pour moi d'une formule de circonstance ou de séance parce que je suis à l'assemblée générale de l'Union Amicale des Maires du Calvados. Non, je le dis parce que j'en suis profondément convaincu. J'en suis profondément convaincu parce que vous êtes des élus de la proximité, parce que vous êtes à l'écoute de nos concitoyens et des territoires, parce que vous sentez le pouls de notre société à travers les interpellations de nos concitoyens, parce que vous créez sur les territoires les projets de développement de demain, parce que vous inventez les nouvelles solidarités, parce que vous inventez les nouvelles proximités. C'est pour tout cela que je souhaite travailler en lien étroit avec vous tous, élus locaux et vos services. Je le ferai par souci d'efficacité, mais je le ferai aussi plus simplement par plaisir, parce que la rencontre et la connaissance des acteurs d'un territoire, c'est au cœur du métier de préfet, et on ne fait pas ce métier si l'on n'aime pas ça.

J'en arrive au terme de mon propos.

Mesdames et Messieurs les Maires, comme tous les Français, je connais votre engagement ; j'en connais l'importance, j'en connais les bons moments, j'en connais les mauvais moments, j'en connais les difficultés.

Pour toutes ces raisons, vous aurez toujours, à tout moment et en tout lieu, toute mon attention et toute mon écoute. Je souhaite que l'État local soit, dans les relations qu'il a avec vous, un État pragmatique, bienveillant et attentif. Pragmatique, cela signifie non dogmatique. Bienveillant, sans être complaisant. Et attentif, cela veut dire réactif.

Merci de votre attention.

Union Amicale des Maires du Calvados
